

compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 20 mars 2023

Présent.e.s : M^{mes} Monique Ansquer, Odile Dubus, Marie-José Gaudefroy & MM. Michel Laurent, Jean-Philippe Mennesson, Philippe Pudelko

Absents : M^{me} Nathalie Lassalle & M. David Peneau

Invités : M^{me} Béatrice Cosnard & 2 salariés de PSL

Ordre du jour :

- Groupement employeur PSL
- Technique – PPF
- Développement
- Finances
- Scolaire
- Formation
- Évènementiel
- Ressources humaines
- Informations diverses

La séance débute à 18h.

PRESENTATION DU GROUPEMENT EMPLOYEUR PSL

- > La ligue reçoit PSL qui présente son groupement employeur afin d'alimenter sa réflexion sur ce sujet.
À la fin de la présentation (1h10), les invités au BD Ligue quitte la salle.

TECHNIQUE

- > PPF féminin :
 - Réception d'une facture de juin 2022 du pôle de Chatenay. La facture est envoyée à la famille de cette pôliste.
 - Un rappel sera fait à l'encadrement sur le rôle d'éducateur et leurs responsabilités.
- > PPF masculin :
 - Les maîtres d'internat vont décaler leurs horaires alternativement 1 semaine 19h/9h et 1 semaine 18h/8h
Pour le mois de juin, ils travailleront 1 semaine sur 2 alternativement (1 seul maître d'internat suffira vu le nombre de pôliste ce mois-là).
Les avenants au contrat vont être fait.
 - L'encadrement technique de la sélection masculine doit trouver un lieu pour le stage d'avril, le CDFAS étant en travaux.
- > Beach hand :
 - En attente d'un devis pour l'achat de 2 terrains et de ballons. Soit un coût estimé à 6K€.

DÉVELOPPEMENT

- > Match For Green a fini les entretiens avec les salariés et certains élus.
Un récapitulatif devrait parvenir à la ligue dans les jours à venir
- > La ligue va intervenir sur les temps de formation des professeurs d'EPS à la MDH. Prochaine date : 16 avril.

FINANCES

- > Actuellement 5 000 licences événementielles.
- > L'ensemble des mutations gratuites ont été remboursés aux clubs.
- > Les bilans concernant la pratique sportives et la formation ont été envoyé à la Région qui a accusé réception. Maintenant la ligue est en attente des 311 K€ correspondant.

- > Les bilans ANS emplois sont en cours
- > La fédération a omis de régler les 40 K€ prévus sur les finalités des championnats de France 2022. Le nécessaire va être fait rapidement.
- > Le budget prévisionnel des finalités des championnats de France 2023 est en cours d'élaboration.

SCOLAIRE

- > Le lieu du Tournoi LIDL n'est toujours pas fixé.
Si à la fin de la semaine aucun lieu n'est défini à Paris, la ligue se repliera sur les comités limitrophes.

FORMATION

- > La préparation de l'audit QUALIOP1, prévu le 29 mars, suit son cours.
Cet audit se passera en distanciel.
- > La préparation des temps de formation parallèles au Tiby U21 Val-d'Europe suit son cours.
Les intervenants sont définis.

ÉVÈNEMENTIEL

- > La préparation du Tiby U21 Val-d'Europe suit son cours.
- > La préparation du tournoi U20 de Meudon suit également son cours.

RESSOURCES HUMAINES

- > Le BD valide 4 nouvelles demandes de télétravail
 - deux salariées avec 2 jours
 - une salariée avec 1 jour
 - une salariée sans jour fixe
- > La fédération a mis en place une formation sur l'outil comptable ORION. 3 salariés de la ligue vont la suivre.
- > Un comparatif sur les mutuelles a été lancé par la ligue à la suite de la forte augmentation de la mutuelle salariée actuelle.
Le BD valide une participation financière pour les salariés fortement impactés par cette augmentation.
Les documents de demande de radiation ont été fournis aux salariés intéressés.

INFORMATIONS DIVERSES

- > Philippe Pudelko fait un retour sur le conseil des territoires du 18/03/2023 (cf. pages suivantes)

Fin de la réunion à 21h06.

Prochaines réunions du BD programmées : 3/04, 17/04, 2/05, 16/05, 30/05, 12/06, 26/06/2023

Prochaines réunions du CA programmées : 6/05 (visio), 20/05/2023

Prochaines réunions du CT programmées : 17/05/2023

Prochaines réunions du CD programmées : 15/04/2023

AG ligue : 17/06/2023



Marie-José Gaudefroy
Secrétaire Générale



Philippe Pudelko
Président

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z



Conseil des territoires 18/03/2023

ANS/PSF et CTI

Deux dispositifs d'aide au développement du handball sur nos territoires



Le contrat territorial individualisé

ANS/PSF cadre et orientations fixés par l'Agence Nationale du Sport



3 134 000 € dont 432 993€ LUM

+

2 000 000€ dont 300 000€ LUM

= 5 134 000 €

Pourquoi redéfinir les enveloppes territoriales ?

- Issues des chiffres de l'ex-CNDS
- Se basaient sur des chiffres anciens
- N'incluaient pas des critères « handball »
- Ne permettaient pas de prendre en compte les objectifs du PSF et du CTI dans leur complémentarité
- Déséquilibre suite à la mise en place des nouvelles régions

Proposition enveloppe PSF

- Introduction possible d'une part fixe pour répondre aux thématiques prioritaires de l'ANS
- 4 critères
- Évolution lissée sur 3 ans
- Uniquement pour les ligues métropolitaines (= enveloppes LUM pré-affectées par l'Agence Nationale du Sport)

Simulation 1 :

Critères :



Part fixe à hauteur de $\frac{1}{4}$ de l'enveloppe PSF hors LUM

↳ À flécher sur les projets répondants aux 3 grandes orientations de l'Agence

Simulation 2 :

Lors du vote en conseil des territoires la simulation 2 a recueilli le plus de voix

Mêmes critères :



Sans part fixe

La simulation 2 a été adoptée à 1 voix près

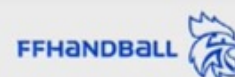
Proposition enveloppe CTI

- 5 critères
- Évolution lissée sur 2 ans
- Uniquement pour les ligues métropolitaines

Une évolution lissée sur 3 ans a été demandée et validée

Simulation 1 :

Lors du vote en conseil des territoires la simulation 1 a recueilli le plus de voix



Critères :

Nbre de licenciés hors événementiels

40%

Nbre de CTS ETP région

15%

Taux de pénétration - 25ans

15%

Nbre de site d'accession

20%

Nbre de comités

10%

Simulation 2 :

Mêmes critères :

Poids différents

Nbre de licenciés hors événementiels

50%

Nbre de CTS ETP région

10%

Taux de pénétration - 25ans

15%

Nbre de site d'accession

15%

Nbre de comités

10%

Avec cette solution, la ligue IDF va recevoir moins que la saison dernière.



Les orientations et le timing

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

ANS/PSF



3 thématiques prioritaires

Féminisation
Sport santé
Parasport

50% de la somme à destination des clubs

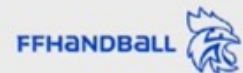
Maximum 15% sur le volet aide à l'accession

Webinaire avec les référents ANS des territoires le 23 mars

Lancement de la campagne ANS le 3 avril

Clôture Compte Asso le 9 mai

CTI



Mise en œuvre du projet fédéral Handball 2024

I

60% part fixe attribué à la signature de l'avenant au CTI

40% part variable à l'issue du dialogue de gestion et de projets

Évaluation sur la base des critères objectifs, quantifiables, mesurables et observables sur les axes du CTI prévue à partir du 1^{er} Aout 2023 :

PPF Féminin, PPF masculin, PPF Arbitrage, Performance sociale, Performance organisationnelle (emploi, formation) et performance territoriale (gouvernance)

Propositions d'indicateurs et critères d'évaluation du CTI

Performance sportive : PPF féminin et masculin propositions

Indicateur 1

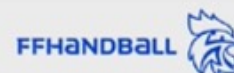
"entrées en CFCP" et la "signature du premier contrat pro temps plein".

Indicateur 2

augmentation nombre de licencié(e)s de -13 ou -14 ans

Les indicateurs proposés ont reçu un avis favorable

Performance sportive: PPF Arbitrage



Indicateur 1

Nombre de rencontres des championnats U18/U17 Nationales arbitrées par des binômes arbitres jeunes JAJ/JA

(-25ans) avec la présence d'un accompagnateur (toute qualification)



Indicateur 2

L'indicateur 2 sera retravaillé avec la CNA, la DTN et quelques membres du conseil des territoires

Nombre de rencontres arbitrées par des binômes arbitres -30ans déléguées aux CTA par la CNA (N2f/N3m)

Philippe Pudelko fait parti du groupe de travail qui va se réunir mercredi 9 mars pour retravailler cet indicateur 2.

Performance sociale



Indicateur n°1

Regard porté sur l'évolution des licences enregistrées sur le territoire

Option 1

Prise en compte de toutes les licences (compétitives et événementielles)

Avantage

La prise en compte de toutes les licences révèle l'activité des territoires sur l'ensemble des pratiques, la mise en place d'animations pour le développement de la pratique sportive pour le plus grand nombre, les interventions dans le champ scolaire...

Inconvénient

Difficultés dans certains territoires a généré des licences événementielles dans le cadre des activités scolaires (mais cet élément peut être pris en compte pour individualiser les objectifs de hausse des licences)

Option 2

Prise en compte des licences compétitives

L'option 1 a reçu un avis favorable, avec un objectif différent pour les licences événementielles et spécifique par territoire

Performance sociale

Indicateur n°2

FFHANDBALL



Option 1	Prise en compte de la capacité du territoire à fidéliser et attirer des licenciés de la tranche d'âge la plus exposée à la perte d'une saison sur l'autre
Option 2	Prise en compte de l'évolution du nombre de clubs du territoire (qui est un indicateur du maillage du territoire)
Option 3	Prise en compte des licences féminines (compétitives et événementielles)
Option 4	Prise en compte du développement des offres de pratique (au travers de la participation des clubs au "Mois de...")
Option 5	Prise en compte de l'évolution du nombre de licences événementielles (proposition dans l'hypothèse où pour l'indicateur n°1 seules les licences compétitives seraient prises en compte)

L'option 1 a reçu un avis favorable, la tranche d'âge concernée serait les 12-16 ans

Performance organisationnelle (emploi – formation)

FFHANDBALL



Indicateur 1: analyse des cohortes du Titre 4 et Titre 5 en sortie de formation

- taux de maintien dans l'emploi à 6 mois à l'issue de la formation > à 75 %

Les indicateurs seront retravaillés avec l'IFFE, la DTN et quelques membres du conseil des territoires

Indicateur 2 : Niveau de qualification de l'encadrement des TFP et des Certificats fédéraux

- 100% des responsables de formation parcours continus des Titres 4 et 5 qualifiés :

« Coordinateur de formation » ou « En formation » Chaque responsable de formation doit avoir à minima 40% de ses missions consacrées au TFP

- 85 % des responsables de formation des Certificats parcours modulaires qualifiés :

Formateur (Dans l'alternance et/ou Digital) Ou « en formation » Chaque responsable de formation doit être avoir à minima 10% de ses missions consacrées à UN certificat

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

Performance organisationnelle (emploi – formation)

Indicateur 3



Appartenance au CFA Fédéral

- Être section d'apprentissage de l'IFFE

L'indicateur 3 a reçu un avis défavorable